

UNE TERRIBLE EXPLOSION
A PARIS

Plusieurs morts. — Nombreux blessés
Paris, 8 juin. — L'immense sa à l'angle de la rue Gauthier et de la rue Balagny a été ébranlé, ce matin, à six heures, par une formidable explosion qui s'est produite dans le magasin d'épicerie et de sucrerie de M. Cayrol, situé au rez-de-chaussée, est détruit, ainsi qu'une partie du premier étage.

Les victimes de l'explosion sont nombreuses. On compte deux morts, un blessé, un blessé et neuf blessés qui ont été transportés à l'hôpital, dans un état grave. — Sauf la bonne du magasin, qui est parmi les morts, toutes les personnes blessées ont été atteintes au moment où elles passaient dans la rue, si bien que l'identité du second mort n'est pas établie.

La personne disparue est la nièce de l'épicière, venue à Paris pour quelques jours, et qui se trouvait dans la cave au moment où la catastrophe s'est produite. — On croit même que l'explosion lui est imputable, et que la flamme de la bougie avec laquelle elle était descendue dans les sous-sols aura produit l'inflammation de quelque feu d'alcool ou de pétrole.

Le directeur du laboratoire municipal a commencé son enquête pour établir les causes de l'explosion, mais le débâtement des cadavres sera long et pénible. On ne conserve aucun espoir de retrouver vivante, la nièce de l'épicière.

Le président de la République et le préfet de la Seine, ont envoyé visiter les blessés à l'hôpital. — Paris, 8 juin. — L'infortuné épicière blessé à la tête lors de l'explosion de la rue Balagny, et transporté à l'hôpital Bichat, y est mort ce soir à 8 heures sans que son identité ait pu être établie.

On a retrouvé à 10 heures, sous un amas de poutres et de débris de toutes sortes, le cadavre d'un corps affreusement déchiré de la bonne, Mlle Louise Bé.

LA GRÈVE DE MONTCEAU-LES-MINES
L'extension de la grève

Montceau-les-Mines. — La grève de Montceau-les-Mines qui n'était hier que partielle, ce matin, presque générale. — Hier tous les chantiers sont restés en activité, malgré les menaces et les voix de fait des grévistes qui, posés sur toutes les voies d'accès, empêchaient de passer les ouvriers désireux de continuer leur travail; quelques chantiers ont même été rebâtis.

Le même fait s'est produit, ce matin, et les différents chefs de service de la Compagnie des mines ont dû, pour éviter de nouvelles collisions, engager leur personnel à suspendre le travail, jusqu'à ce que le calme soit rétabli. — Un certain nombre d'ouvriers du tissage de soierie réclamaient, à l'inspiration toujours des meneurs dreyfusards, la suppression des heures supplémentaires et une augmentation des salaires avec un maximum de 2 fr. 50 et un minimum de 0.75 pour les enfants.

MM. Simyan, député, et Magnien, sénateur sont arrivés. — Un bataillon du 135e régiment d'infanterie, est arrivé cette nuit, pour renforcer les troupes, dont l'effectif, s'élève, maintenant, à 3000 hommes.

Visible, on se trouve en présence d'un mouvement préparé dans l'ombre, de très longue main, et qui est la conséquence de l'agitation provoquée, depuis longtemps, par les anarchistes alliés aux cosmopolites. — La preuve en est que la grève a éclaté soudain, avant qu'aucune réclamation n'ait été formulée par les mineurs. D'ailleurs, la grève n'est pas limitée à Montceau, elle est la suite de celle qui éclatait, il y a quelques jours, au Crosset, et qui s'est étendue déjà aux principaux établissements industriels de la région.

Informations
Une conférence dreyfusiste à Paris.

Paris, 8 juin. — Une réunion dreyfusiste a eu lieu, ce soir, au théâtre Moncey, sous la présidence de M. de Broglie, accompagné du révolutionnaire Vaughan et de l'anarchiste Dreyfus. — M. de Pressensac a répété ses habituelles tirades, violentes par avance le conseil de guerre de Rennes et disant que le général Mercier, à la grande joie des anarchistes et des révolutionnaires qui ne cessent de crier : Au bagne, au bagne!

Le citoyen Joindy, plus violent encore, a converti d'inulterable l'homme Marchand, allant jusqu'à dire que ce qui le guidait n'était que l'amour et l'instinct du sang. — La salle a poussé les cris : A bas l'armée, à bas Marchand ! A quelques stilettes seulement se sont fait entendre.

M. Vaughan prenant la parole, a convié les assistants à se rendre dimanche à Longchamps, en les invitant à pousser par trois fois, cet cri de : Vive la République ! Cela n'est pas du tout anarchiste, dit-il, mais c'est la tribune pour déclarer que les anarchistes crieront ce qui leur plaira.

La police a chargé les manifestants qui criaient : Vive l'armée ! Conspuez Zola ! — Une bagarre assez sérieuse s'est produite entre deux groupes de nationalistes et de dreyfusistes. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

Le commandant Marchand — L'Agence Havas communique la dépêche suivante : — « Mâcon, 8 juin. — Le commandant Marchand a annoncé son voyage à Nancy à une date indéterminée. Le commandant évite toute manifestation et ne sort qu'en voiture. »

Paris, 8 juin. — Voici un extrait d'une interview d'un rédacteur du Gaulois avec le commandant Marchand, à Mâcon : — « Nous avons été, déclare le commandant, les premiers occupants et aujourd'hui le village de Noyon est pour nous. Si j'avais été laissé libre de mes mouvements, c'est le contraire qui se serait vu. Les Anglais auraient été jetés dehors et j'en aurais fait un exemple. »

— Avec votre police d'hommes était-il possible d'interroger le rédacteur du Gaulois ? — Et avec les alliés ma place, alliés occultes, mais tout prêts à intervenir et à nous aider, si nous avions voulu. C'est pour cela qu'il ne brisque les choses et pose la question de paix ou de guerre à la France.

— Le comte de Dion à l'Automobile-Club — Paris, 8 juin. — On sait que le gouvernement a fait fermer l'Automobile-Club et que le comte de Dion est vice-président, et que d'autre part, le comte de Dion a été relevé de ses fonctions de membre de la commission centrale des machines à vapeur. Or, aujourd'hui, le syndicat des constructeurs d'automobiles, ayant à reformuler son bureau, a réélu à l'unanimité le comte de Dion.

LA CONFÉRENCE DE BLOEMFONTEIN

Bruxelles, 8 juin. — D'après une dépêche reçue de Pretoria, la conférence entre le président Krüger et le haut commissaire anglais A. Milner a porté surtout sur le paiement d'une indemnité par la colonie du Cap au chef de l'invasion du docteur Jameson, sur le droit de vote des nouvelles populations de Transvaal et sur leur naturalisation.

Relativement à l'indemnité du docteur Jameson, le haut commissaire a déclaré qu'une dépêche du gouvernement anglais était en route, proposant l'arbitrage pour cette question. — Sur la question de naturalisation, le président Krüger a demandé :

1. De fixer la durée de séjour nécessaire pour la naturalisation à deux ans, tandis que le plein droit de vote ne serait acquis que cinq ans après ; 2. Que la population des mines soit plus largement représentée au Volksraad ; 3. Qu'une des conditions de la naturalisation soit la possession d'une propriété ayant une valeur au moins de 150 livres sterling ou l'habitation d'une maison ayant une valeur locative d'au moins 150 livres sterling ; 4. Que, de plus, une des conditions pour la naturalisation soit, de la part de ceux qui le demandent, la preuve d'avoir possédé la jouissance des droits civiques dans le pays où ils ont séjourné antérieurement.

Le haut commissaire a trouvé la proposition du président en ce qui concerne le droit de vote, insuffisante. La conférence a été ensuite clôturée.

Le retour de Dreyfus — New-York, 8 juin. — L'avis de Dreyfus est parti de Cayenne, à deux heures de l'après-midi, pour l'île du Diable. Il conduira Dreyfus à bord du Sfax, qui mouillera au vu de l'île.

La conférence de la paix — Paris, 8 juin. — Aujourd'hui, a eu lieu une importante séance de la section de la conférence de Bruxelles. L'article 35, qui avait été adopté définitivement, mais avec une modification suivant laquelle les puissances neutres ont la faculté de laisser passer les malades et les blessés sur leur territoire, s'il est impossible de les évacuer autrement et sous la condition que ce traitement s'appliquera également à leurs belligérants.

Le parti en Egypte — Le Caire, 8 juin. — Cinq nouveaux cas de peste ont été signalés mardi à Alexandrie. Parmi les personnes atteintes se trouvent un français et un grec.

Le fluturo de laines en Allemagne — Une récente assemblée générale de l'Association des filateurs de laines en Allemagne, à l'été décidé de maintenir la mesure de réduire de 40 0/0 la production et cela jusqu'à la fin de l'année.

Le tuberculose et l'immunité des tanneurs — Le professeur Schretter, nous apprend que le Journal d'Hygiène a observé que les ouvriers tanneurs étaient toujours à l'abri de la tuberculose. Parmi 8,000 tanneurs qu'il a soignés, il n'y avait pas un seul ouvrier de cette industrie.

L'EXCURSION
de Collège de Roubaix

COMPIÈGNE, PIERREFONDS ET CHANTILLY — Après Namur et Dinant, en 1895; Rouen, en 1896; Paris et Versailles, en 1897; Auvers, en 1898, la forêt de Compiègne et les châteaux de Pierrefonds et de Chantilly ont été choisis, en 1899, pour but de l'excursion que font chaque année, à la fête de leur vénéral supérieur, et en compagnie de leurs professeurs et de nombreux parents, les élèves du Collège de Roubaix.

Avant de raconter les diverses péripéties de cet intéressant et instructif voyage, auquel la courtoisie amabilité des organisateurs nous a permis de prendre part, nous devons constater que le programme si complet, si attrayant de la journée de jeudi a été exécuté à la lettre, sans qu'il y ait eu un seul incident désagréable, ni même le moindre petit contretemps, et au grand contentement de tous.

Ces résultats magnifiques ont été, surtout, à l'intelligence initiale et à une infatigable qui président, en la personne de M. l'Econome, à la préparation de ces importantes sorties.

Aussi, sommes-nous certains d'être l'interprète de nos compagnons de route, en adressant au nom de tous de chaleureuses félicitations à M. le chanoine Chabé et à ses collègues, les professeurs de l'Institution Notre-Dame des Victoires.

Nous serions profondément injuste si nous ne félicitions également les élèves, dont la reconnaissance pour leurs maîtres s'est traduite hier encore par une gaieté débordante, un entrain communicatif et une conduite exemplaire.

Donnons maintenant, très brièvement, quelques notes sur l'excursion. — LE DÉPART — Jeudi, à quatre heures et demie du matin, la place de la Gare présentait une animation extraordinaire.

Les excursionnistes arrivent par groupe. Parents, professeurs et élèves se répandent dans la salle des passagers. — D'appareils photographiques, mon Dieu ! Les habitants, les monuments et les paysages des régions que nous allons traverser n'ont que bien se tenir.

— Ah ! la belle, la bonne journée que se peindre. — Espérons, cependant que ce coin de soleil, qui nous grillo depuis huit jours, ne transformera pas bientôt nos vêtements en avant d'étoiles.

Mais voici M. l'Econome qui donne les derniers avis et comme un général passe la revue de ses troupes. Tout le monde est présent à l'appel : 430 voyageurs ! Jamais ce chiffre n'avait été atteint.

Jusqu'à cette dernière gare, rien de particulier à signaler. — Point de la Deule, les excursionnistes de 1896 jetaient un regard de colère vers le pont réclairant qui n'a tourné qu'au bout de deux heures.

De Douai à Saint-Quentin, les sites peu remarquables laissent des loisirs aux voyageurs. Beaucoup en profitent pour déjeuner. — Cette gare occupation ne fait pas oublier cependant aux élèves une recommandation du guide et quand le train arrive à Caudry, un vigoureux vival est chanté en l'honneur de M. l'Econome qui habite cette ville.

Nous brâmas successivement Busigny, Saint-Quentin, Tergnier, Chauny, Noyon et nous arrivons vers huit heures et demie, à Compiègne. — C'est à partir de ce moment que l'excursion commence véritablement.

En sortant de la gare de Compiègne, nous trouvons devant nous une quantité de voitures de tous genres et de toutes dimensions : breaks, tapissières, landaux, victorias, catches, phaétons, etc. Ce sont ces véhicules, tous très confortables, mais dont quelques-uns feraient le succès d'une exposition rétrospective de la carrosserie française, qui vont nous conduire à Pierrefonds par la forêt de Compiègne.

Nous nous installons et fonctioe cochet ! — Le long convoi de nos quarante voitures traverse la ville et semble provoquer, chez les habitants, une certaine curiosité. — En passant, nous admirons le vieux Hôtel de Ville, de style gothique, l'Eglise Saint-Jacques et le Châtea.

Puis nous passons une des magnifiques avenues qui conduisent à la forêt et cinq minutes après nous sommes sous bois. — Pendant deux heures la promenade que nous faisons ainsi, dans les superbes allées couvertes, au milieu d'une riche végétation, est simplement délicieuse.

Les points de vue pittoresques, abondent et sans vouloir entrer dans le détail, — la place nous manque pour le faire, — citons cependant les Beaux-Monts, la route Eugénie, le village du Vieux-Moulin, avec église originale, le Chalet de l'Impératrice et divers étangs.

Tous les excursionnistes s'arrêtent à un certain moment pour voir de près l'un des géants les plus remarquables de cette forêt le « Gros Hêtre » qui mesure 6 m. 60 de tour. — Les amateurs photographes sont braqués sur ce monstre, Forêt de Compiègne dont le dessin que nous publions ici donnera une idée des énormes proportions.

Il faudrait un livre pour décrire les merveilles de la forêt de Compiègne et tous les souvenirs historiques qui s'y rattachent. — On voudrait rester de longs instants en contemplation devant cette nature si belle, si grandiose et si calme à la fois. Mais l'heure nous presse, nous ne sommes pas venus ici pour rêver, et il faut que bientôt nous soyons rendus à Pierrefonds.

CHATEAU DE PIERREFONDS — A dix heures et demie les excursionnistes arrivent au pied de cette imposante et hardie construction qui domine une petite ville très gracieusement assise au bord d'un joli lac, entourée par une colline boisée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Suite de la séance du jeudi 8 juin 1899

LES RESPONSABLES DES ACCIDENTS — La Chambre reprend la discussion de la proposition ayant pour objet de modifier la loi du 9 avril 1898, concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

M. MIRMAN, rapporteur, expose l'avis de la commission : La loi de 1898 ne vise que les accidents qui se produisent dans les exploitations agricoles, mais seulement les accidents causés par une machine inanimée. Elle a décidé que c'est l'exploitant du moteur qui paierait l'indemnité, que ce soit un individu ou une collectivité.

Cet exploitant pourrait-il contracter des polices pour ces ouvriers dont le plus grand nombre changera tous les jours ? Assurément non. — M. DE PONTBIAND. — A qui les cultivateurs devront-ils s'adresser pour contracter des assurances ?

M. LE MINISTRE R. COMMERCE. — Aux trésoriers-payeurs généraux, aux receveurs, aux percepteurs. — Des observations sont échangées entre MM. Tramu, Lechevalier, Mure-Saurat, Haisan, les ministres du commerce et des travaux publics. — M. DE SAINT-QUENTIN propose un article additionnel ainsi conçu :

Les responsabilités définies à l'article premier de la loi de 1898, ne s'étendent à l'agriculture que dans les cas et limites indiquées dans la présente loi. — M. LE PRÉSIDENT consulte, d'abord, la Chambre sur le texte de la commission. — L'urgence est prononcée.

DÉPUTÉ OU OFFICIER
(D'un correspondant particulier)

Paris, 8 juin. — Nous avons failli avoir une grande séance ; ça n'a tenu qu'à un fil. — M. Lasies, un homme d'action regardé parmi les bavards de la Chambre, avait déposé une demande d'interpellation sur les déclarations contradictoires de M. Delcassé, au sujet de la dépêche Panizzardi et il était lui-même le sujet d'une autre demande d'interpellation adressée par M. Firmin Faure au ministre de la guerre sur le renvoi du lieutenant de cavalerie territorial devant un conseil d'enquête.

La discussion des deux interpellations a été renvoyée à un mois, mais ça n'a pas été sans tapage et un instant on a pu craindre un grand, très grand incident, à la suite d'une épithète maladroite lancée à la majorité par le bouillonnant député du Gers.

De la première interpellation nous ne disons rien, nous ignorons les raisons qui ont déterminé M. Lasies à soulever un nouveau débat autour d'une dépêche qui n'a déjà que trop fait parler d'elle.

Par contre, nous voudrions dire un mot de la décision provoquant une mesure disciplinaire contre un officier de réserve, alors que l'acte qui on veut attendre émane non de l'officier, mais du tranché. Il y a là une question de principe qui, si on la laisse trancher dans le sens voulu par le ministre de la guerre, pourra, au point de vue parlementaire, avoir les conséquences les plus inattendues.

Il nous faut d'abord constater, — la chose en vaut la peine, — que l'incident a été provoqué par M. Krantz lui-même. Rencontrant le député du Gers dans les couloirs, M. Krantz lui dit d'un ton de menace : « Monsieur, si vous continuez à être à la tribune, nous viendrons vous enlever le ministre de la guerre, je vous révoquerai ». — C'était là un langage intolérable, car, à la Chambre, il n'y a ni officiers, ni soldats de réserve, il n'y a que des députés investis des mêmes droits, jouissant des mêmes prérogatives et dont aucun n'est autorisé d'un ministre, ce ministre fut-il celui de la guerre.

LA BANQUE D'ALGÉRIE

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL dépose un projet de loi portant prorogation de la prorogation de la Banque d'Algérie, et un projet portant ouverture de crédits extraordinaires sur l'exercice 1899.

L'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENT — L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition additionnelle de M. Mirman, au projet modifiant le sanctionnement de la caisse nationale d'assurance, en cas d'accidents et disjointe par le vote de la Chambre, séance du 6 mai 1899, pour être renvoyée à la commission.

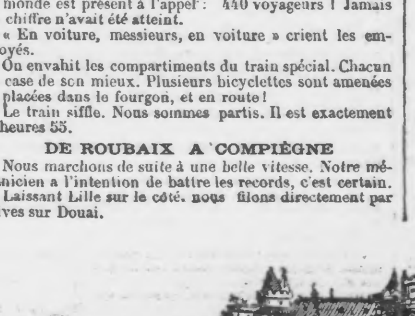
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Il suffirait, je crois, que la Chambre prit note de la déclaration du gouvernement, de telle façon, que, lorsqu'il saura ce qu'a produit le mois de juin, il quinquera le compte des accidents à la Chambre, et furt bien la conversation à elle seule et ne s'aperçut aucunement des distractions de Simone.

— Dites-moi tout. Elle va mourir ? — Son état n'est pas désespéré. — Qu'est-il arrivé ? — Avec beaucoup de ménagements, le curé mit Simone au courant de ce qui s'était passé.

— Une attaque de paralysie avait assailli Mlle Hermelin. Tout le côté gauche était rigide, mais le cœur battait encore, quoique très faiblement. — Le docteur redoutait une complication, sans s'être encore prononcé définitivement.

CHATEAU DE PIERREFONDS

Le cabinet de travail, chambre à coucher, salle des Chevaliers de la Table-Ronde, salle des Gardes, etc. — Ceux qui ne craignent pas les ascensions, montent les 180 marches de la haute touraille. Cette visite laisse une impression profonde et la vue de ces hautes murailles, de ces ponts-levis, de ces créneaux, porte l'imagination à une mélancolie rêverie.



Château de Pierrefonds

ABANDONNÉE !

DEUXIÈME PARTIE
Larmes et Sourires
VIII
LES EXIGENCES DE COCO-LA-GALETTE

Mlle d'Albigny, subitement confuse, n'acheva pas sa phrase. — Mais André crut pouvoir en deviner le sens. — Et une grande joie dilata son cœur.

— Vous voyez bien, poursuivait Simone, que je dois uniquement me préoccuper de la tranquillité de mon parent, de son bonheur, si toutefois il peut encore en avoir après de la compagnie qui n'est choisie...

— Vous êtes un ange ! exclama André. — Adieu, répliqua vivement Simone. Venez demain à Combrévois, nous parlerons de tout cela avec ma cousine.

Et Simone se sauva, honteuse de l'invitation qu'elle avait eu l'audace de faire. — André, complètement subjugué par la jeune fille, donna sous le charme tout le restant de la journée.

Mais depuis un mois je pressée au tour tour aussi soulevée. — C'est que : Vous ! Et moi, les yeux enroués dans les yeux. Les élèves ont été châtés. Le cadre est complètement fait, tout se fait presser. Les autres excent de l'hôtel. Il faut s'excuser d'être petite demi-henrie, se trouve à la gare spécial qui quara Chantilly.



Statue du comte de Broglie. — Les rires de tableaux plus grands mais. Ici encore nous sommes : il y a des refus à exprimer sous de celles-là.

Après une soirée si réjouissante nous sommes allés au repos sous les étoiles et pédalés s'offrent une magnifique forêt. Les plus jeunes vont sauter d'un arbre à l'autre. A regret, bien chanteur et rev...

Quelques minutes pendant que beau voyage, le rajusté. — Et puis la ligne mince et hardie construction qui domine une petite ville très gracieusement assise au bord d'un joli lac, entourée par une colline boisée.

Pierrefonds est, comme tout le monde le sait, une végétation forestière et une station thermale. — En vérité, c'est un ravissant « petit coin » où le château de Pierrefonds construit en 1460 par Louis d'Orléans fut démoli par ordre de Louis XIII.

Les importantes ruines qui restaient de la forteresse furent achetées en 1853 par Napoléon III pour 5,000 francs. — Cinq ans plus tard, Napoléon III en faisant entreprendre la restauration sous la direction de l'illustre architecte Viollet-le-Duc.

Cette restauration a coûté huit millions et demi. — Une idée de ce qu'étaient les forteresses du Moyen-Âge. — Nous n'entreprendrons pas d'en donner une description.

Les excursionnistes visitent le château par groupes. — En traversant, sous la conduite d'un guide, les nombreuses salles du donjon : salle de réception du seigneur, salle de la justice, etc.

Un écho. — On sait que de nos jours on aime à se promener au cours de la randonnée. Les bruits à Chantilly, de la gare, se trou...